

RENFORCER LA COOPERATION ENTRE LES BÉNÉVOLES ET LES SALARIÉS

Programme de formation

Pour les associations réunissant bénévoles et salariés, la vie associative ne va pas toujours de soi : difficultés à comprendre les rôles de chacun, confusion entre logique de coopération et logique de subordination, temporalités différentes, écarts d'information, manque d'espaces d'échanges et de co-construction. Tous ces éléments peuvent avoir un impact négatif sur le fonctionnement et la cohésion de l'association. Fluidifier les relations, clarifier les modalités de travail collectif entre bénévoles et salariés constituent donc un enjeu pour garantir la cohésion interne et la vitalité du projet associatif.

La formation que nous proposons vise à appréhender les principes et les technique de la coopération dans le but de renforcer la cohésion entre les bénévoles et les salarié.es. Les objectifs de cette formation sont :

- Comprendre les principes fondamentaux de la coopération et du travail en collectif
- Apprendre à ajuster ses savoir-être au profit du collectif
- Maîtriser des outils et techniques de co-création, de prise de décision partagée



Publics bénéficiaires

Salariés et bénévoles
des associations



Prérequis

Aucun



Durée

3 jours - 21h



Tarif

• Intra : 5 400€



Date et lieu

De septembre 2026
à décembre 2027

À définir



Délai d'accès

5 jours

Prestation de formation non soumise à la TVA.

RENFORCER LA COOPERATION ENTRE LES BÉNÉVOLES ET LES SALARIÉS

Déroulé de la formation

Jour 1

- Comprendre les enjeux de la coopération dans le système associatif
- Connaître les principes de la coopération et la notion de pouvoir
- Créer un cadre de confiance à partir des accords de groupe
- Apprendre à ajuster les liens de coopération à partir des outils du théâtre d'improvisation

Jour 2

- Identifier les différentes modalités d'organisation d'un collectif
- Connaître les objectifs et les étapes d'un travail de co construction
- Apprendre à diagnostiquer les besoins de l'organisation et à formuler des objectifs
- Apprendre à construire une phase exploratoire comme outil d'aide à la décision

Temps de mise en oeuvre la la phase exploratoire

Jour 3

- Savoir analyser les résultats de la phase exploratoire
- Apprendre à faire des choix de priorité et à élaborer un plan de mise en oeuvre
- Définir des modalités de suivi et d'évaluation



ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes porteur d'un handicap, contactez-nous, pour que nous puissions réfléchir ensemble sur les possibilités d'aménagement et favoriser ainsi votre participation.

Contact

...

Tel. 06 20 52 88 14
contact@focus-reussir.fr
15 rue Guy Fabre
13001 Marseille